



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

28 juin 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.711

OBJET : ASSOCIATIONS ETUDIANTES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT OU EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE LA MAISON AIXOISE DE L'ETUDIANT.

Le 28/06/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/06/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Maurice CHAZEAU, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Eric CHEVALIER, M. Jacques GARCON à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI à M. Stéphane PAOLI, Mme Marie José VALETA à M. François HAMY

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, M. Alexandre GALLESE

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Yannick DECARA donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -
Proximité et CitoyennetéDirection Jeunesse et Vie Etudiante
Maison Aixoise de l'EtudiantRAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 28/06/10

RAPPORTEUR : M. Yannick DECARA
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Gérard GERACI

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DE LA VIE UNIVERSITAIRE

OBJET : ASSOCIATIONS ETUDIANTES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT OU EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE LA MAISON AIXOISE DE L'ETUDIANT. - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La délégation “ Associations Étudiantes ” est sollicitée pour l’attribution de subventions pour l’aide à l’organisation de colloques, congrès, conférences ou autres manifestations organisées dans la Ville.

Ces manifestations mettent en valeur des établissements de formation universitaire de la Ville et des initiatives étudiantes. Je vous propose l’attribution de subventions de fonctionnement et exceptionnelles, pour les associations suivantes :

ASSOCIATIONS	Attribution 2007	Attribution 2008	Attribution 2009	Subvention proposée
AIX ONU – I.E.P. - Institut d'Etudes Politiques En partenariat avec Sciences-Po Aix, offrir l'opportunité à 14 étudiants de participer à la 19ème édition du WorldMun : expérience éducative, culturelle et sociale. Simuler des débats et discussions qui ont lieu au sein des différents comités des Nations Unis, sur l'actualité mondiale, participer à des conférences de simulation de l'ONU avec des étudiants du monde entier. Subvention exceptionnelle	0	0	0	3000
MIAGE + Association - Université Paul Cézanne Organisation des journées nationales MIAGE 2010 – les 40 ans du diplôme – développer le réseau national des Miages en France, découverte de la Région et de la Ville d'Aix, renforcement des liens inter MIAGE – développement du diplôme MIAGE Subvention exceptionnelle	3000	2000	2000	2000

B.D.E., de l'I.A.E. - Institut d'Administration des Entreprises. Animer la vie des étudiants à l'I.A.E. - organisation du gala de fin d'année qui regroupe les anciens élèves et les étudiants. Subvention exceptionnelle	1500	1500	400	400
BAB'ART – Promotion des Arts plastiques et de l'art contemporains; Déplacements : à la biennale d'art contemporain de Bordeaux, sur Bruxelles musée Magritte et Parlement Européen, à Barcelone, organisation de conférences/débats autour de l'oeuvre de P. Soulage , d'Y. Klein, Pollock, Alechinski Subvention de fonctionnement	2700	2700	4000	2400
SISYPHE AU DELA – Ateliers de théâtre Proposer des ateliers de théâtre (enfants, adolescents, adultes) d'insertion et réinsertion, des stages, créer ou organiser des spectacles amateurs, semi-pro et professionnel . Subvention de fonctionnement	0	0	0	6000
A.D.E.P.A. - Association Des Etudiants du Pays d'Aix - Animation de la Maison de l'étudiant et développement de la culture auprès des étudiants, expositions, conférences, visites... Subvention de fonctionnement	17500	19500	21800	5000
TOTAUX	24700	25700	28200	18800

Ces propositions ont été validées en date du 18 mai 2010.

Je vous demande donc, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution de ces subventions ;
- **DIRE** que la dépense correspondante, d'un montant de 18 800 € sera imputée au budget général de la Ville, Maison Aixoise De l'Étudiant, sur la ligne budgétaire 9223 – 6574 – 1225 – qui présente les disponibilités suffisantes.

2010.711 - ASSOCIATIONS ETUDIANTES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT OU EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE LA MAISON AIXOISE DE L'ETUDIANT.

Présents et représentés	: 53
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/07//2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**